

<http://www.erquy-pleneuf.catholique.fr/La-commemoration-des-defunts.html>



La commémoration des défunts

- Une Église qui annonce l'Évangile - Vivre dans la Foi - La célébration eucharistique -



Date de mise en ligne : samedi 1er novembre 2014

Copyright © Erquy-Pléneuf Paroisses catholiques - Tous droits réservés

La commémoration des défunts

Proche de la Toussaint mais conçue à une époque différente et dans un but bien différent, la commémoration des fidèles défunts était souvent célébrée à la messe ou aux vêpres de la Toussaint. Pourtant, cette invitation de l'Église à prier pour les défunts porte un caractère bien spécifique ; il convient donc de distinguer les deux célébrations.

La prière pour les défunts

La question se pose régulièrement de savoir s'il est légitime et utile de prier pour les défunts : à quoi bon, puisqu'ils sont entre les mains de Dieu ?

À cette question, l'Église répond par une pratique très ancienne : c'est chaque jour qu'elle prie pour les morts, par exemple dans les prières eucharistiques qui comportent toutes une intercession pour les défunts. En demandant à Dieu de se

souvenir d'eux et de les recevoir dans sa Lumière, l'Église nous invite aussi à nous en souvenir chaque jour et plus particulièrement le 2 novembre.

D'où vient cette commémoration ?

Au VIIe siècle, les moines commencèrent à offrir une messe pour les défunts de leur ordre, le lendemain de la Pentecôte. Au Xe siècle, un moine, Odilon de Cluny, instaura cette commémoration. Il savait bien qu'une société ne peut vivre sans le souvenir de son passé, qu'une famille ne peut oublier ses ancêtres, que tout

homme doit garder la mémoire de ses parents et de ceux qu'il a aimés. Il eut la bonne idée de proposer cette journée où l'Église fait mémoire des défunts, le 2 novembre, au lendemain et dans la lumière de la Toussaint.

Comment ne pas penser, en effet, que,

parmi les défunts, beaucoup de saints sont près de Dieu, sans attendre béatification ou canonisation venues de la terre.

Cette pratique s'étendit aux autres monastères, puis aux paroisses. Au XIIIe siècle, Rome inscrivit ce jour sur le calendrier de l'Église universelle.

La date du 2 novembre fut maintenue pour que tous les membres de la communion des saints soient commémorés en des jours successifs : les saints parvenus à la gloire du Ciel, le 1er novembre, et les autres le 2.

Aujourd'hui, cette journée de prière, même si elle commence la veille, voit les foules se rendre dans les cimetières, chacun fleurir les tombes et se recueillir devant ses morts.

La messe pour les défunts

Pratique très ancienne de l'Église, la recommandation de messes pour un défunt, à l'occasion de ses funérailles, tend à disparaître, au profit d'offrandes de fleurs ou de don pour la recherche médicale. On ne peut que le regretter et sans doute les chrétiens auraient à retrouver le sens de la communion des saints, c'est-à-dire de cette solidarité que le Baptême instaure entre tous les membres de l'Église du Ciel et de la terre.

La commémoration des défunts

Offrir une messe pour un défunt, c'est manifester que la mort ne saurait détruire les liens établis pendant la vie terrestre, et que par son Mystère Pascal, le Christ nous donne la Vie éternelle. Solidaires sur la terre, les chrétiens restent solidaires par-delà la mort. Il est nécessaire de s'en souvenir.

« Les chrétiens intercèdent pour les fidèles défunts, déjà membres du Christ mort et ressuscité, afin qu'ils passent définitivement de la mort à la vie. Par la célébration de l'Eucharistie, ils offrent pour eux, dans l'action de grâce, le sacrifice de la Pâque du Christ en rémission des péchés. Ils prient Dieu, riche en miséricorde, afin que les défunts ne restent pas prisonniers de la mort, mais qu'ils entrent dans la Pâque définitive et connaissent la paix et la joie de Dieu . »

Dans l'espérance chrétienne, Célébrations pour les défunts, Desclée Mame, p.10